

Vers un retour à la semaine de 4 jours ?

La majorité des parents qui ont répondu au sondage est favorable au retour à la semaine de quatre jours. Le conseil municipal attend cependant l'avis des conseils d'école pour prendre une décision.

Sur cent vingt courriers envoyés aux parents de Bessoncourt, les soixante réponses reçues indiquent une nette préférence pour la semaine de quatre jours, vingt-et-un souhaitant conserver la configuration actuelle de quatre journées d'école courtes avec le mercredi matin.

Le conseil municipal vendredi n'a cependant pas pu s'avancer sur la formule qui s'ap-

pliquera à la rentrée 2018, puisqu'il prendra au préalable l'avis des conseils d'école. La commune devra choisir une orientation avant le 22 décembre. Elle décidera aussi de la pertinence de mettre en place un accueil extrascolaire le mercredi matin. Et la question de fixer des priorités d'accueil se posera éventuellement, la ligne de conduite de la mairie étant de « ne pas faire d'autres dépenses de personnel ».

CLSH

Dans un souci d'adéquation avec les revenus des familles, les tarifs de l'accueil de loisirs ont été modulés en quatre tranches. Le prix plafond de la journée avec repas reste à 11 €. Il est ramené à 7,70 €, 4,90 € ou 4 €, aides Caf déduites, pour des quotients familiaux jusqu'à 900, 700 et 440 €.

Salle des fêtes

Après quelques soucis de bornage désormais résolus, les travaux de la future salle des fêtes, d'une capacité de 250 à 300 places, ont débuté fin octobre, avec l'entreprise Colas. À proximité de zones humides, le sous-traitant Eiffage



Premières interrogées, les familles montrent une préférence pour le retour à quatre jours d'école.

utilise une méthode de renforcement du sol par injection de ciment. Les boues argileuses seront réutilisées pour étanchéifier le fond d'une carpière.

Forêt

Plusieurs devis de travaux forestiers ont été présentés au conseil municipal. Variant de 12 000 à 16 000 € environ, ils ont fait réagir les élus. Il s'agit d'une

deuxième tranche de travaux, la commune ayant déjà déboursé cette année quelque 10 000 € pour l'exploitation. Le conseil a mis en parallèle les revenus forestiers 2017 de l'ordre de 28 400 € et dressé un bilan mitigé du rendement de la forêt au cours des trois dernières années : 43 700 € de dépenses pour 47 800 € de revenus. Une rencontre avec l'exploitant a été sollicitée, afin de cerner

les travaux prioritaires.

Impasse du Clos

L'espace public n'étant pas clairement identifiable par rapport au stationnement privé dans l'aire de retournement, le conseil a préféré reporter la rétrocession à la commune de cette impasse.

> La cérémonie des vœux a été fixée au vendredi 12 janvier à 18 h.

47 800

euros : c'est ce qu'a rapporté la forêt à la commune ces trois dernières années, pour 43 700 € de dépenses...